

**SECOURS MARITIME** Par André Naoussi, envoyé spécial à Rabat

## SOS pour les pêcheurs africains

Chaque année, des dizaines de pêcheurs africains meurent en mer ou disparaissent sans laisser de trace. Pour mutualiser leurs efforts de sauvetage, des experts de vingt-deux pays du continent se sont réunis début octobre à Rabat au Maroc.

Les chiffres sonnent l'alerte : 372.000 personnes meurent tous les ans par noyade en mer, soit 40 décès toutes les heures. Ce drame concernait davantage la marine marchande, mais les acteurs de la pêche s'invitent de plus en plus au concert macabre. Et l'Afrique y paye un tribut lourd, avec son importante flotte de pêche artisanale, aux embarcations rudimentaires commandées par des pilotes mal outillés. Plus de mille morts ou disparitions sont enregistrées sur la seule façade atlantique du continent, ce qui représente une véritable tragédie pour leurs familles et leurs communautés. 80 % de la flotte artisanale n'est pas motorisée, et ne dispose pas de système de communication pour sonner une alerte. Mais, pour leur subsistance les pêcheurs sont bien obligés de s'aventurer en haute mer, zones fortement «accidentogènes» où ils risquent de se confronter non seulement aux aléas de la nature, mais aussi à la férocité des puissants bateaux étrangers sophistiqués, évoluant parfois en toute illégalité, peu soucieux de la préservation de l'environnement et encore moins de la vie des pêcheurs en cas d'accident. Il est donc urgent d'agir, mais surtout de prévenir. La Conférence ministérielle pour la coopération halieutique entre les pays africains riverains de l'Atlantique (Comhafat), qui regroupe 22 pays, du Maroc jusqu'à la Nami-



bie, a inscrit désormais la sécurité maritime dans ses priorités. Après une première session en avril 2017, les experts qu'elle a sélectionnés dans ses États membres se sont retrouvés début octobre à Rabat, pour faire le point de leurs activités, s'instruire des nouvelles technologies, et jeter les bases d'une coopération transfrontalière. Séminaire organisé avec l'appui de la Fédération Internationale de Sauvetage Maritime (Fisma) et l'Organisation Maritime Internationale (Omi). « *Le poisson ne connaît pas les frontières, et les pêcheurs sont obligés de le suivre, parfois au risque de leurs vies* », a souligné Abdelouahed Benabbou, Secrétaire exécutif de la Comhafat. La moyenne d'âge des participants à

l'atelier est environ 45 ans, ce qui permettra a priori de miser sur une évaluation à long terme. L'approche pédagogique s'est fondée principalement sur le « brainstorming », avec pour animateur Michael Hove, commandant de la Sixième flotte de la marine américaine pour le sauvetage Europe-Afrique.

### LE SAUVETAGE, UNE OBLIGATION INTERNATIONALE

Une insistance particulière est portée à la nécessité de mutualiser les connaissances et les moyens, afin qu'en tout temps et en tout lieu, tout pêcheur en détresse soit secouru, sauvé et entretenu (abri, soins, vêtement, alimentation, escorte retour). Ni les lois nationales ni les frontières

ne sauraient constituer des obstacles à ces actions. À ce sujet, le *Code de conduite pour une pêche responsable*, élaboré par la Fao, exige aux États de «prendre des dispositions individuellement, en accord avec d'autres États ou en accord avec les organisations internationales appropriées, pour intégrer les opérations de pêches dans les systèmes de recherche et sauvetage en mer», et cela sans tenir compte ni de la nationalité des personnes ni des circonstances de leur détresse. Les participants en ont eu un aperçu en visitant le Centre marocain de coordination du sauvetage maritime (Mrcc), à Bouznika, 50 km de Rabat. Ses bateaux, hélicoptères, ordinateurs et experts apportent des informations de surveillance, ainsi que du secours, non seulement dans les eaux du pays, mais aussi à divers pays africains et européens. Dommage que le participant camerounais ait raté son déplacement. Il aurait partagé l'expérience de son pays, notamment l'interaction efficace entre trois ministères : Défense, Transports, Pêche. Il aurait aussi expliqué les activités des Centres opérationnels de surveillance côtière (Cosco), basés à Douala, Kribi et Limbe, qui ont reçu en 2017 des équipements pointus des USA. Il intégrera certainement la plateforme collaborative lancée à Rabat par ses collègues.

### Ils ont dit

ABDELOUAHED BENABBOU, Secrétaire exécutif de la Comhafat

#### « L'approche régionale est la solution »

Une approche régionale pour toutes les problématiques de pêche est aujourd'hui la solution idoine ; notre ambition est d'aller loin dans cette démarche. Nous sommes concernés par toutes les activités, directes ou connexes, qui touchent à la pêche. Mais très souvent, la question de la sécurité maritime n'était pas traitée avec toute l'attention nécessaire. Le secours et sauvetage est une opération complexe, technique et coûteuse, d'où l'importance d'assurer une prévention à la base. Les responsables que nous recyclons doivent à



leur tour aider les marins pêcheurs et les communautés à éviter un certain nombre d'accidents, par l'acquisition par exemple d'éléments de maîtrise de la météo, de la cartographie maritime, des zones de conflit, des espaces d'évolution des flottes illégales et dangereuses (...).

Cette sensibilisation doit se coupler à des stratégies de communication appropriées ; et comme la durabilité de la pêche est un intérêt commun avec l'Observatoire des Médias pour une Pêche Durable en Afrique (Ompda), cela peut augurer une coopération fructueuse.»

MICHAEL HOVE, animateur du séminaire, Commandant de la Sixième flotte de la marine américaine pour le sauvetage Europe-Afrique.

#### « Les dangers et les accidents de pêcheurs n'ont pas de frontières »



Nous avons pu nous familiariser avec les nouvelles méthodes et surtout les outils modernes les plus récents en matière de sauvetage, et de prévention

des risques chez les pêcheurs qui vont en haute mer. Bien plus, ces experts, qui sont très outillés individuellement, ont établi une plateforme de partage d'informations et d'expériences, parce que les dangers et les accidents de pêcheurs ne connaissent pas les frontières. Les contacts ont été partagés, et un protocole de collaboration adopté.»

ALHASSANE DIALLO SANK, expert en sauvetage, Marine marchande de la République de Guinée.

#### « L'administration maritime sera plus performante »

Grâce à ce séminaire, nous avons déjà perçu des changements à apporter pour rendre plus performante et proactive l'administration maritime guinéenne en matière de secours et sauvetage. Notre gouvernement est heureusement très sensibilisé sur cette question, et y met des moyens. Tout récemment, l'État a fourni plus de quinze mille gilets de sauvetage, qui ont été distribués gratuitement dans toutes les quatre régions de pêche de Guinée. On les a remis aux pêcheurs, aux responsables des cent quinze débarcadères que compte le pays, ainsi qu'aux gestionnaires de sept îles le long de nos 350 km de côte. »

